

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
22 janvier 2015

Dossier complet le
22 janvier 2015

N° d'enregistrement
2015-001476

1. Intitulé du projet

Projet éolien "Les Lorettes", communes de Brossac, Saint-Vallier, Bardenac et Yviers (Charente).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EOLE-RES SA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GUERARD Matthieu, Directeur Général

RCS / SIRET

423 379 338 00035

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5° a)	Défrichement d'une superficie de 2,65 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'une superficie totale de 2,65 ha de plantation de pins maritimes lié à l'installation de 5 éoliennes, un local technique, création de pistes d'accès.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est de permettre l'implantation d'un parc éolien de 5 machines ainsi que la création d'accès ou la réutilisation de chemins existants (élargissement des chemins existants nécessitant une bande de défrichement).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage et débardage mécanisé suivi d'un dessouchage. Les travaux sont à prévoir sur une période de quelques jours, préalablement aux travaux de chantier du parc éolien.

Ils interviendront en dehors de la période de reproduction de la faune, soit entre début août et fin février (année à fixer en fonction de la date d'obtention des autorisations nécessaires au projet éolien).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase exploitation à prévoir pour le défrichement. La phase d'exploitation concerne le parc éolien.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement
- Demande de Permis de construire
- Demande d'autorisation d'exploiter au titre des ICPE

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- superficie à défricher	2,65 ha
- superficie du massif (massif de la Double, source CRPF)	environ 44 000 ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

communes de:

- Brossac
- Saint-Vallier
- Bardenac
- Yviers

Localisation: cf plan joint

Coordonnées géographiques¹

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à la réalisation du parc éolien projeté par la société EOLE-RES

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Exploitation de pins maritimes.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Commune de Brossac

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 08.02.2008

Zone N - autorisant : " 2.4 Les constructions et installations techniques nécessaires :

- aux services publics,
- aux services d'intérêt collectif "

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☒ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	Landes de Saint-Vallier
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	Plan départemental de protection des forêts contre les incendies, février 2007
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☒	☐	Captage de Bousseuil (Brossac)
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	FR5400422-Landes de Touverac - Saint-Vallier 40m d'une éolienne
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ?			
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	faible réduction d'habitat d'espèce (Fauvette pitchou, Alouette lulu, Engoulevent d'Europe, etc.) - Effet temporaire : dérangement pendant les travaux. Néanmoins, des mesures seront prises afin de respecter la période de reproduction des espèces.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Oui, au vu de la proximité d'une partie des zones à défricher du site Natura 2000 des Landes de Touverac Saint-Vallier. Une étude d'évaluation des incidences sur ce site Natura 2000 sera réalisée dans le cadre du projet éolien.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Consommation de 2,65 ha d'espace de production sylvicole de pins maritimes.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Sismicité: risque faible (zone de sismicité 2) Mouvement de terrain: risque faible (coulée de boue, effondrement)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Ponctuellement le temps des travaux de défrichement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	☒
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, décrivez lesquelles :

Défrichement lié aux travaux de LGV au nord de la zone d'étude (Brossac, St-Vallier).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet éolien en lui-même fait déjà réglementairement l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement.
Afin de donner une vision globale du projet, l'impact du défrichement sera donc étudié dans cette étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Bordeaux

le,

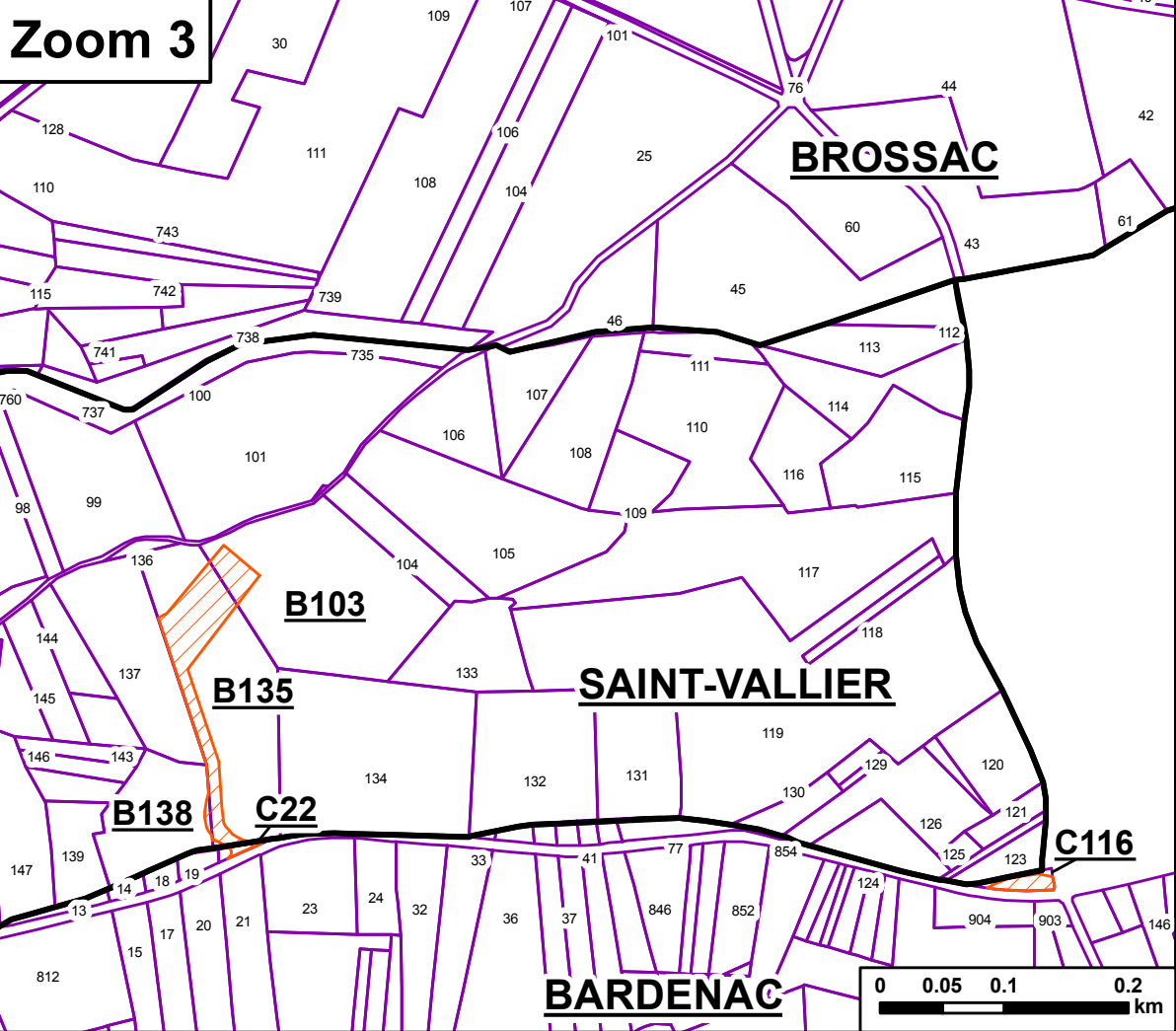
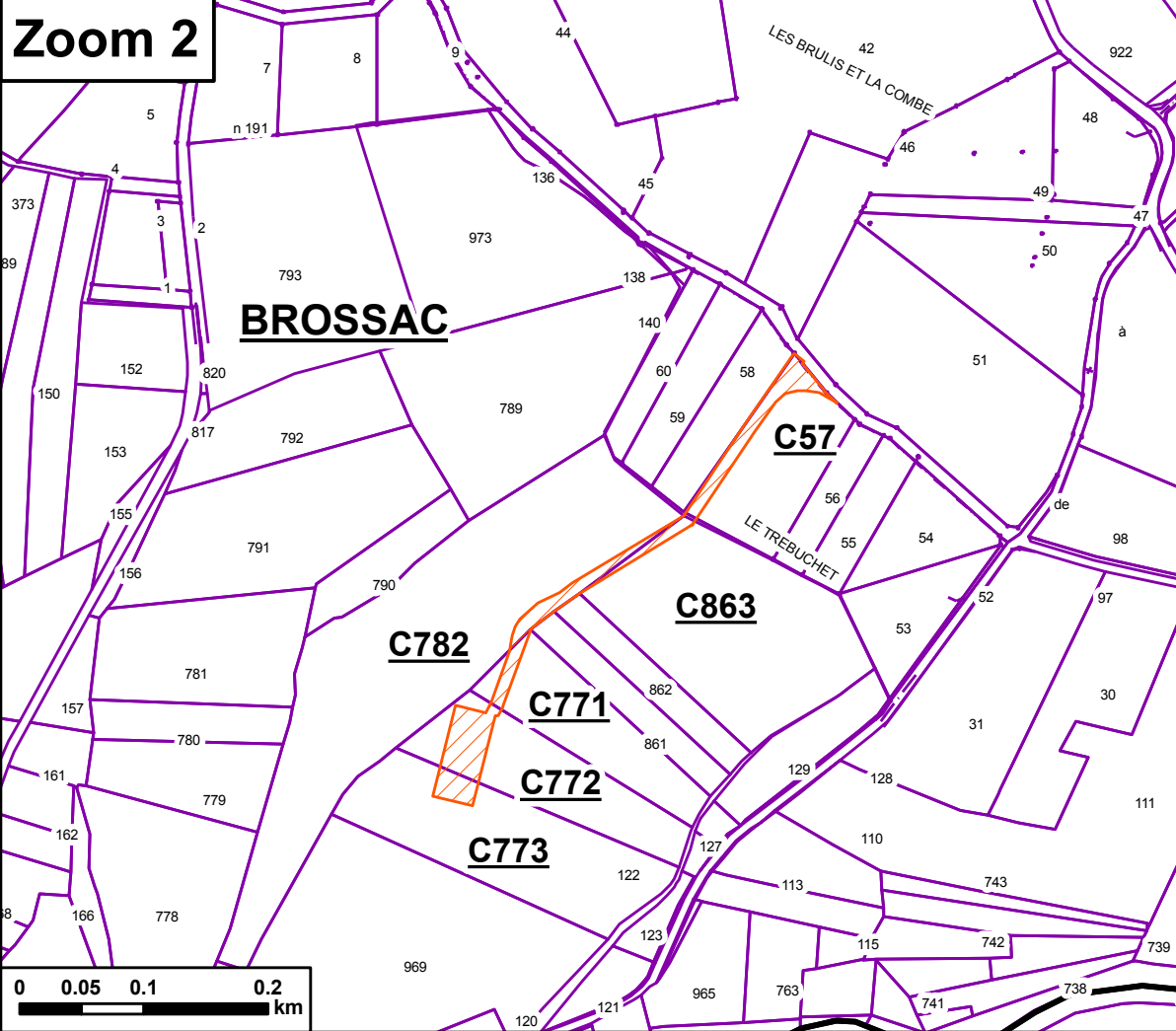
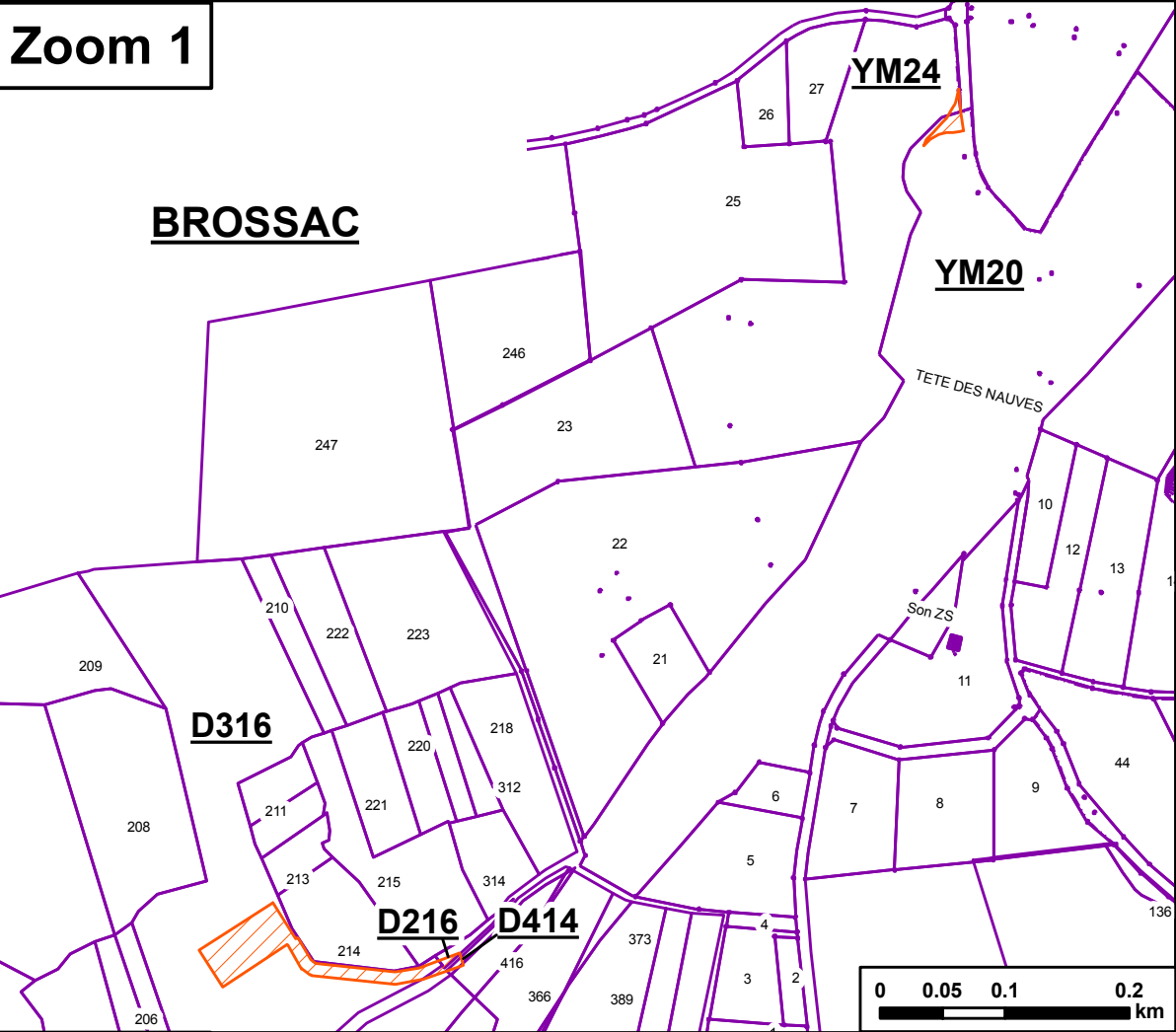
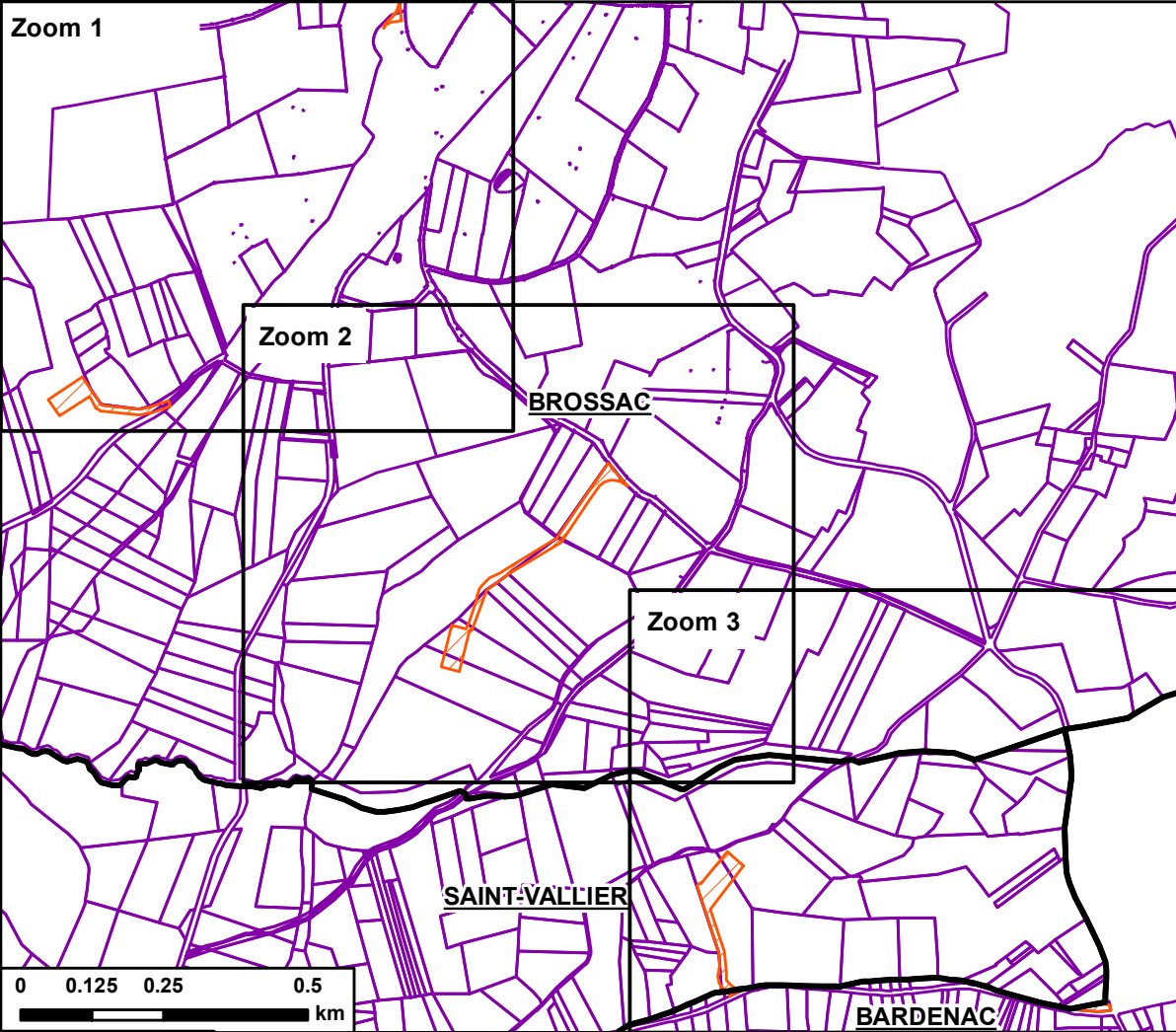
22/01/2015

Ludovic MERCIER, Chargé d'affaires foncier

Signature



EOLÉ-RES S.A.
 Agence de Bordeaux
 12 Quai de Queyries - Le Millenium
 33100 BORDEAUX (France)
 Tél. : 33 (0)5 24 54 45 00
 Fax : 33 (0)5 24 54 45 01
 E-mail : info@eoleres.com
 Siret 423 379 338 00209
 RCS Bordeaux 423 379 338



01 MAU - - - FIRST ISSUE

VERS PAR VERIF APP DATE COMMENTAIRES

LAYOUT DWG 02783D0001-01 LAYOUT NO. pFRAlor052

N° DU DESSIN 02783D2217-01

COORDS Lambert II Etendu

OBJECTIF Other

ECHELLE Plan général - 1 : 13 000
Zoom - 1 : 6 000

FORMAT D'ORIGINE A3

Source : DGFIP

NOM DU PROJET Centrale éolienne
Les Lorettes

NOM DU DESSIN Défrichement - Demande d'examen au cas par cas
Extrait cadastral (Zone Nord)

CE PLAN EST LA PROPRIETE D'EOL-RES S.A.
TOUTE REPRODUCTION SANS AUTORISATION EST INTERDITE

01 MAU - - - FIRST ISSUE

VERS PAR VERIF APP DATE COMMENTAIRES

LAYOUT DWG 02783D0001-01 LAYOUT NO. pFRAlor052

N° DU DESSIN 02783D2217-01

COORDS Lambert II Etendu

OBJECTIF Other

ECHELLE Plan général - 1 : 13 000
Zoom - 1 : 6 000

FORMAT D'ORIGINE A3

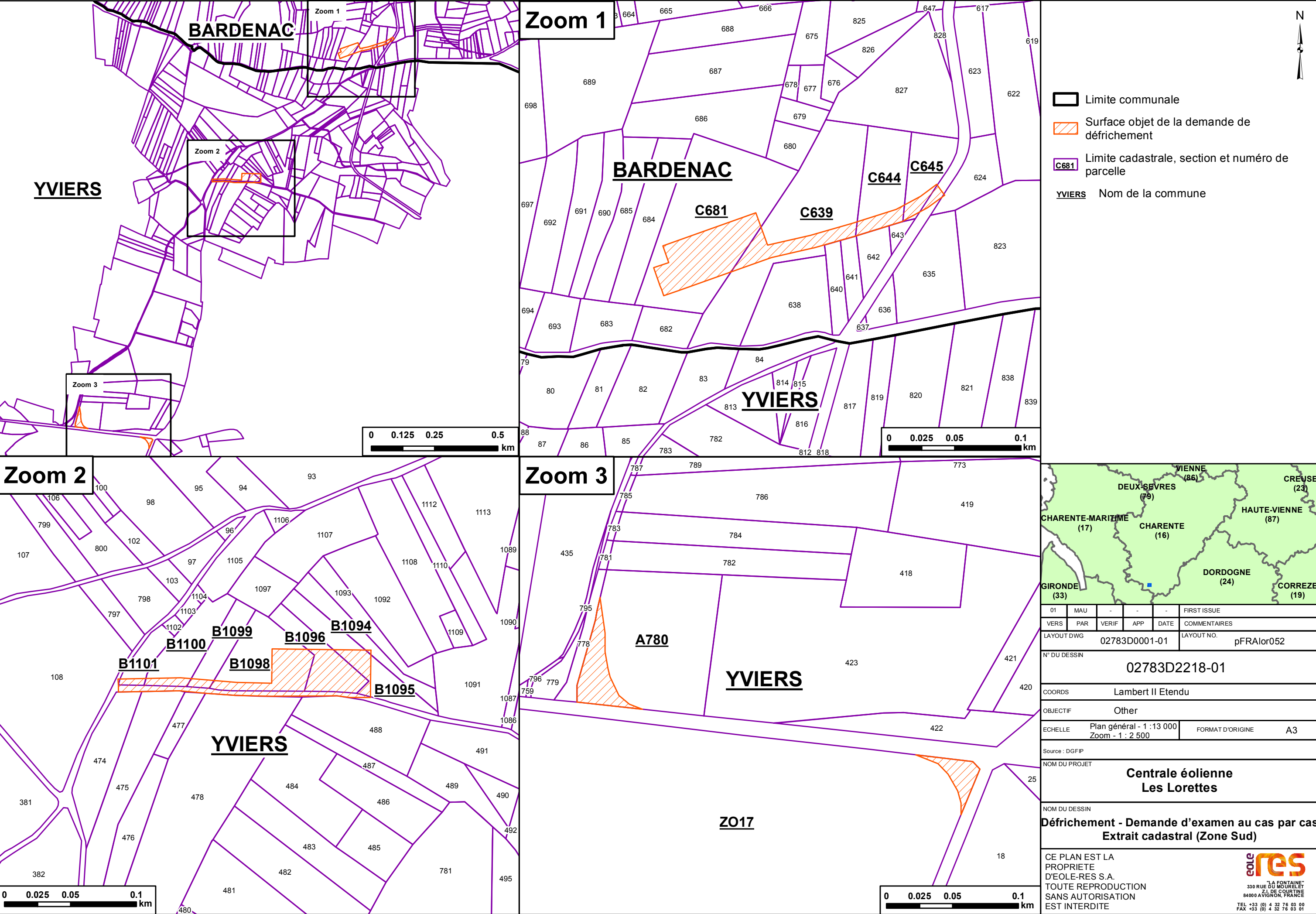
Source : DGFIP

NOM DU PROJET Centrale éolienne
Les Lorettes

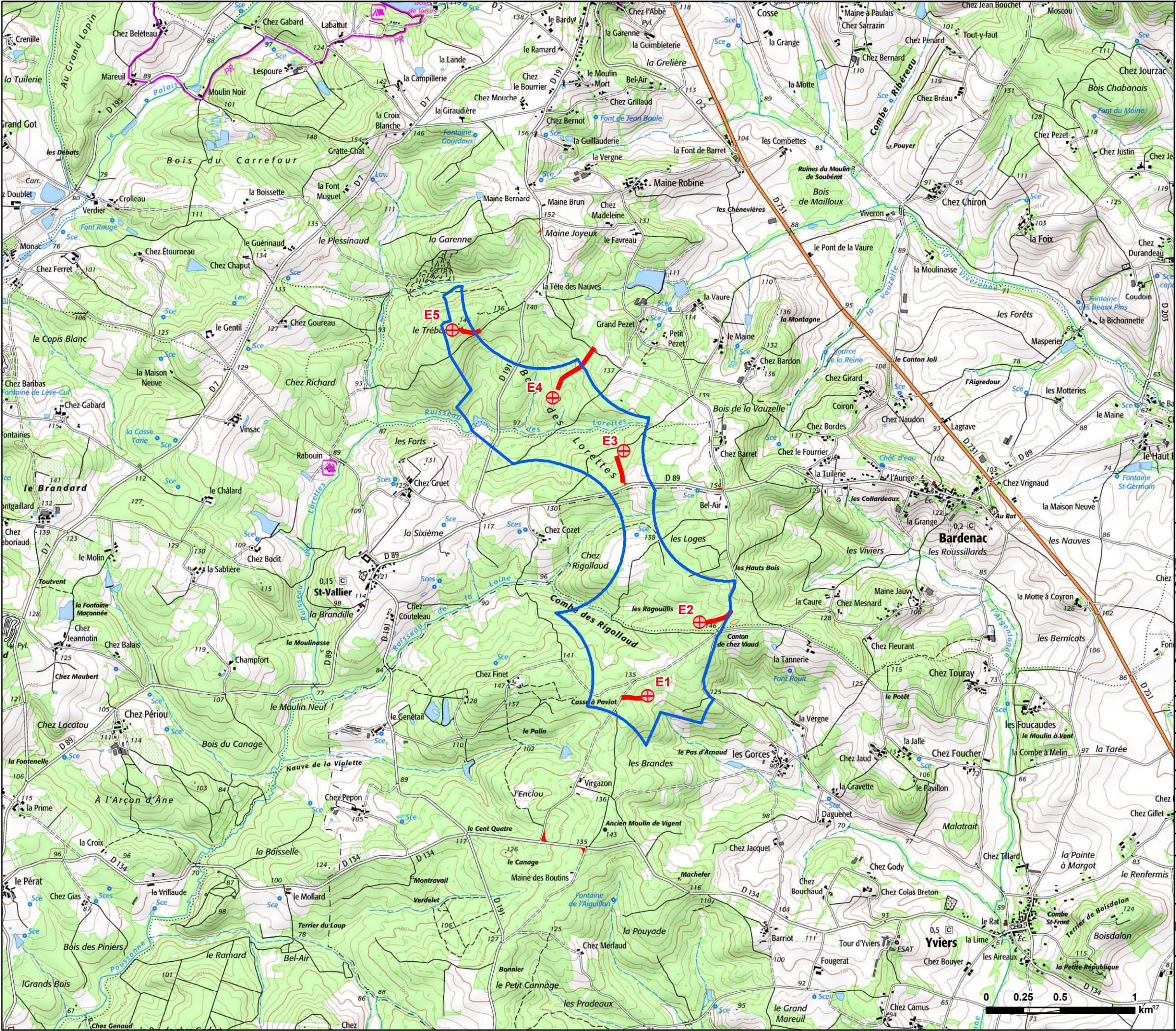
NOM DU DESSIN Défrichement - Demande d'examen au cas par cas
Extrait cadastral (Zone Nord)

CE PLAN EST LA PROPRIETE D'EOL-RES S.A.
TOUTE REPRODUCTION SANS AUTORISATION EST INTERDITE





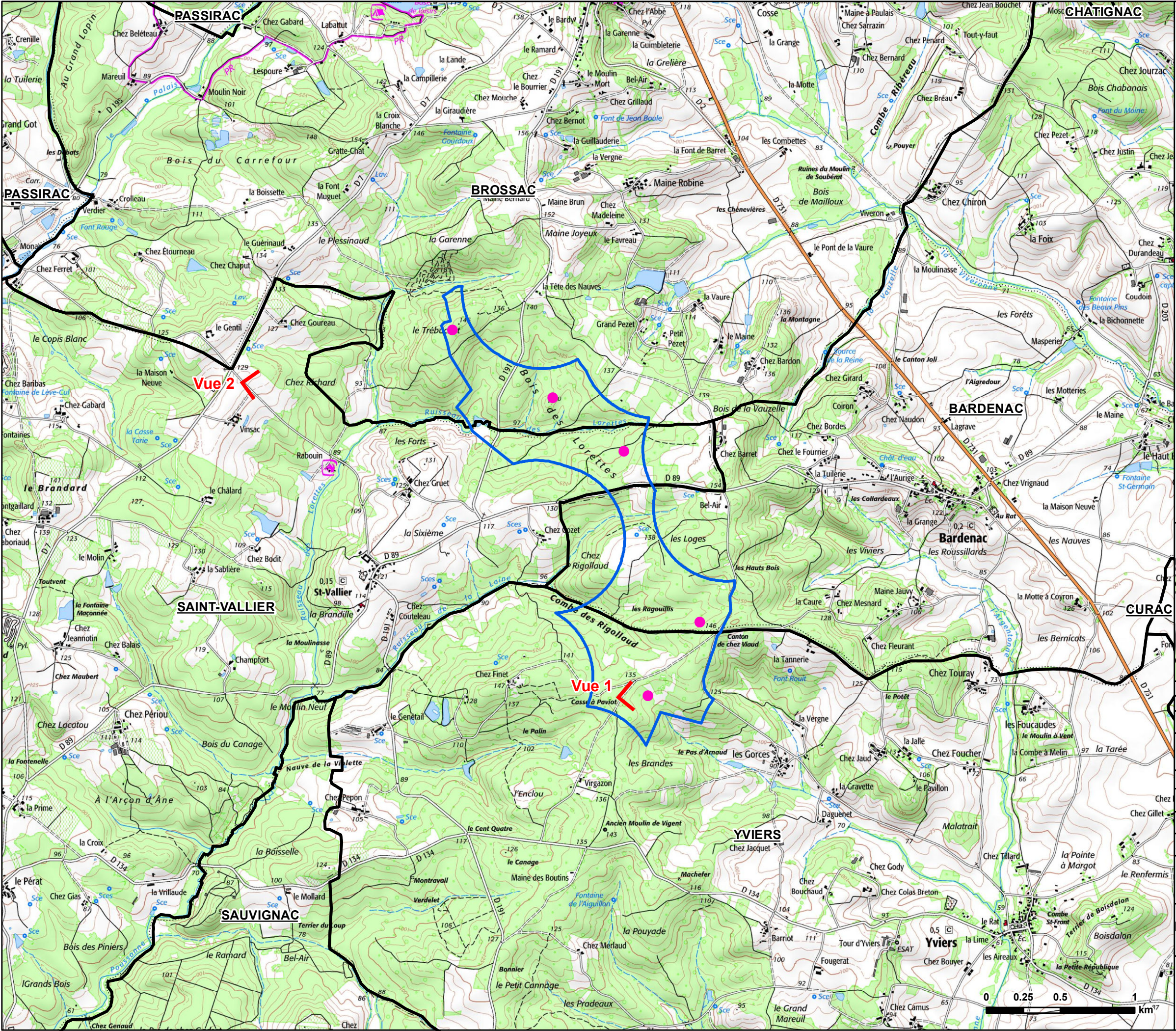
01	MAU	-	-	-	FIRST ISSUE
VERS	PAR	VERIF	APP	DATE	COMMENTAIRES
LAYOUT DWG		02783D0001-01			LAYOUT NO. pFRAIor052
N° DU DESSIN					
02783D2218-01					
COORDS		Lambert II Etendu			
OBJECTIF		Other			
ECHELLE		Plan général - 1 : 13 000 Zoom - 1 : 2 500		FORMAT D'ORIGINE A3	
Source : DGFIP					
NOM DU PROJET					
Centrale éolienne Les Lorettes					
NOM DU DESSIN					
Défrichement - Demande d'examen au cas par cas Extrait cadastral (Zone Sud)					
CE PLAN EST LA PROPRIETE D'EOL-RES S.A. TOUTE REPRODUCTION SANS AUTORISATION EST INTERDITE				 "LA FONTAINE" 330 RUE DU MOURELET 21, DE COURTINE 84000 AVIGNON, FRANCE TEL +33 (0) 4 32 76 03 00 FAX +33 (0) 4 32 76 03 01	



- Aire d'étude rapprochée
- Eolienne faisant l'objet d'une demande de défrichement
- Accès soumis à la demande de défrichement



01	MAU	-	-	-	FIRST ISSUE
VERS	PAR	VERIF	APP	DATE	COMMENTAIRES
LAYOUT DWG 02783D0001-01				LAYOUT NO. pFRAlor052	
N° DU DESSIN 02783D2216-01					
COORDS Lambert II Etendu					
OBJECTIF Other					
ECHELLE 1:25 000				FORMAT D'ORIGINE A3	
Copyright "©IGN - 2014" Reproduction interdite.					
NOM DU PROJET Centrale éolienne Les Lorettes					
NOM DU DESSIN Défrichement - Demande d'examen au cas par cas Plan de situation					
CE PLAN EST LA PROPRIETE D'EOL-RES S.A. TOUTE REPRODUCTION SANS AUTORISATION EST INTERDITE					
éole res "LA FONTAINE" 330 RUE DU MOURELET 21, DE COURTINE 84000 AVIGNON, FRANCE TEL +33 (0) 4 32 76 03 00 FAX +33 (0) 4 32 76 03 01					



Projet éolien Les Lorettes

- Aire d'étude rapprochée
- Eolienne
- Point de vue

Données administratives

- Limite communale

BROSSAC Nom de la commune



01	MAU	-	-	-	FIRST ISSUE
VERS	PAR	VERIF	APP	DATE	COMMENTAIRES
LAYOUT DWG			02783D0001-01		LAYOUT NO. pFRAlor052
N° DU DESSIN					
02783D2220-01					
COORDS		Lambert II Etendu			
OBJECTIF		Other			
ECHELLE		1:25 000		FORMAT D'ORIGINE A3	
Copyright "©IGN - 2014" Reproduction interdite.					
NOM DU PROJET					
Centrale éolienne Les Lorettes					
NOM DU DESSIN					
Défrichement - Demande d'examen au cas par cas Localisation des points de vue					
CE PLAN EST LA PROPRIETE D'EOL-RES S.A. TOUTE REPRODUCTION SANS AUTORISATION EST INTERDITE					
 "LA FONTAINE" 330 RUE DU MOURELET Z.I. DE COURTINE 84000 AVIGNON, FRANCE TEL +33 (0) 4 32 76 03 00 FAX +33 (0) 4 32 76 03 01					

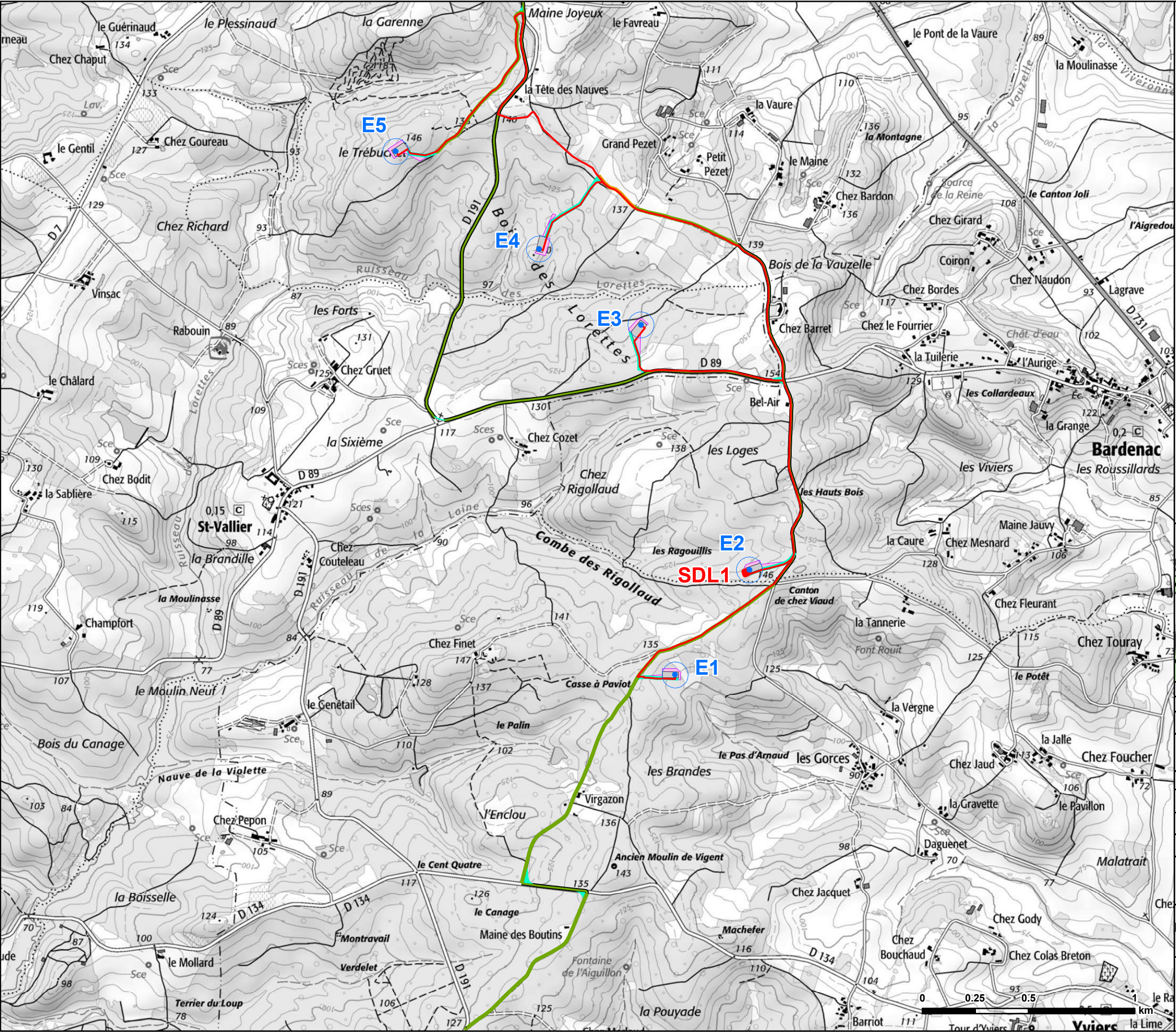
Annexe 3 : Illustrations photographiques du projet



Vue 1 :
Environnement proche
Date de prise de vue : 28 novembre 2013



Vue 2 :
Environnement lointain
Date de prise de vue : 29 août 2013



Projet éolien Les Lorettes

- Eolienne
- Surplomb
- ◆ Structure de livraison
- ↗ Câble HTA
- ↗ Accès à améliorer
- ↗ Accès à créer
- ↗ Virage à créer
- Aire de grutage
- Surface chantier

Accès au site

- ↗ Accès existant
- ↗ Route existante



01	MAU	-	-	-	FIRST ISSUE
VERS	PAR	VERIF	APP	DATE	COMMENTAIRES
LAYOUT DWG			LAYOUT NO.		
02783D0001-01			pFRAlor052		
N° DU DESSIN					
02783D2219-01					
COORDS		Lambert II Etendu			
OBJECTIF		Other			
ECHELLE		1:17 500		FORMAT D'ORIGINE	
				A3	
Copyright "©IGN - 2014"					
Reproduction interdite.					
NOM DU PROJET					
Centrale éolienne Les Lorettes					
NOM DU DESSIN					
Défrichage - Demande d'examen au cas par cas					
Plan du projet éolien					
CE PLAN EST LA PROPRIETE D'EOL-RES S.A. TOUTE REPRODUCTION SANS AUTORISATION EST INTERDITE					
 "LA FONTAINE" 330 RUE DU MOURELET ZI DE COURTINE 84000 AVIGNON, FRANCE TEL +33 (0) 4 32 76 03 00 FAX +33 (0) 4 32 76 03 01					